

Assemblée Générale Ordinaire du C.F.G.A.P.D.K.

12 juin 2010 RICHEBOURG (78)

Convoquée par voie de bulletin (N° 155 / mars 2010)

Compte rendu.

14h l'A.G.O. est déclarée ouverte et le bureau de vote ouvert, jusqu'à 15h précise pour ceux qui n'auraient pas voté par correspondance et seraient présents aujourd'hui.

L'ouverture du bureau ne put ouvrir effectivement qu'à 14h30, M. Michel LAFONT, membre de la Commission des élections n'étant pas présent avant.

Le Président de la Commission des élections, Mr Gilles MILOT donne lecture des noms des Membres du Club dont les votes sont arrivés "hors délais" afin que, s'ils sont présents dans la salle, ils puissent voter sur place.

Il est alors procédé à la désignation des 12 scrutateurs qui seront chargés du dépouillement des votes. Sont volontaires :

Mesdames : BERGES Ginette, BRUN Monique, CHARDON Jocelyne, DEBRET Christine, LECLERCQ Harriet, MILOT Nadège.

Messieurs : BERGES Pierre, DUVAL Frédéric, FOURNIER Gabriel, JOURDAIN Paul, LECLERCQ Jimmy, Monsieur ROYNARD Philippe.

M. Gilles MILOT indique que les résultats de ces élections seront proclamés, dans cette même salle, immédiatement après le dépouillement des votes.

Après décompte des signatures de la liste d'émargement, 102 Membres sont présents et peuvent participer à cette A.G.O. et les points à l'ordre du jour débattus.

Approbation du compte rendu de l'A.G.O. du 6 juin 2009 aux Saintes Maries de la Mer.

Pour 86 voix / contre 15 voix / abstention 1

Le compte rendu est adopté à la majorité.

Approbation du compte rendu de l'A.G. Extraordinaire du 6 juin 2009 aux Saintes Maries de la Mer.

Pour 84 voix / contre 16 voix / abstention 2

Le compte rendu est adopté à la majorité.

Approbation du Rapport Moral du Secrétaire Général.

Pour 83 voix / contre 17 voix / abstention 2

Le Rapport Moral du S.G. est adopté à la majorité.

Approbation du Rapport financier présenté par le Trésorier.

Après présentation détaillée par M. BURATTO du bilan financier 2009, celui-ci est mis aux voix.

Pour 85 voix / contre 15 voix / abstention 2

Le Rapport financier 2009 est adopté à la majorité.

Quitus au Comité pour sa gestion;

Pour 84 voix / contre 16 voix / abstention 2

Quitus accordé à la majorité.

Rapport des Commissions

Commission des expositions : Mme ROCHEBEUF

Pour l'année 2009

Le nombre de chiens présentés au championnat de France était pratiquement équivalent 32 versus 31 de 2008.

114 griffons KORTHALS ont été présentés en expositions internationales en France contre 133 en 2008.

Les classes les plus nombreuses restent les classes ouvertes et toujours les classes femelles.

10 Spéciales de race ont été retenues. Pour certaines spéciales, la participation est de 1 voire 9 sujets présentés ce qui est peu. Petit rappel : les organisateurs sont de plus en plus exigeants quant au nombre de 30 chiens pour conserver le juge proposé par le Club.

- La Nationale d'Élevage de demain sera organisée ainsi : 135 chiens seront présentés

Les juges retenus sont les suivants pour les différentes classes :

Pour les mâles : 59 chiens

La classe Ouverte Mâle sera jugée par Mrs GALLET LACHAISE et CARPENTÉY

Les classes Intermédiaire et travail Mâle seront jugées par Mr RIVA et MIVIELLE.

La classe Jeune Mâle sera jugée par Mr LASVERGNAS

Les classes Pupy seront jugées par Mr LAFONT

Pour les Femelles : 76 chiennes

La classe Ouverte Femelle très importante : 29 sujets sera répartie sur 2 rings avec pour juge Mr RIVA pour l'un et Mrs BENARD et LAFONT pour l'autre. La classe Intermédiaire sera jugée par Mrs MEISSONNIER et CARPENTÉY et la classe Jeune Femelle sera jugée par Mr MIVIELLE.

Les classes Pupy Femelle , Vétéran Femelle, Champion Femelle seront jugées par Mr LASVERGNAS.

Le CAC Mâle sera attribué par le Président GALLET LACHAISE et Mrs MIVIELLE et RIVA.

Le CAC Femelle sera attribué par Mme ROCHEBEUF et Mrs BENARD et CARPENTY.

Le Meilleur Jeune sera sélectionné par Mrs MEISSONNIER et MIVIELLE.

Le Meilleur de Race sera sélectionné par le Président GALLET LACHAISE, et Mrs CARPENTY et RIVA.

Les Prix Spéciaux seront attribués par Mrs MIVIELLE, BENARD et LASVERGNAS.

Les Lots d'Elevage seront jugés par Mme ROCHEBEUF, le Président GALLET LACHAISE, Mrs MIVIELLE et LAFONT.

Bonne journée à tous.

Commission d'Utilisation : Mr LEICKMAN

Au cours de l'année 2009, 11 TAN ont été organisés, j'en profite pour remercier les délégués et les organisateurs pour la mise en œuvre de ces manifestations.

En chiffre 281 chiens ont été présentés et 216 Tan ont été attribués, un pourcentage (77%) de réussite un peu moins élevé que l'année 2008 (2008 = 313 présentés = 265 TAN=85%).

84 chiens ont obtenus le rapport en eau profonde et 28 le rapport à terre.

Au cours de ces TAN 55 chiens ont été retenus pour participer au Derby des Jeunes lors de la Poule KORTHALS et seulement 15 se sont retrouvés à cette épreuve qui fut remportée par COW BOY DU HAUT DE LA PRAIRIE un Korthals mâle appartenant à Mr ROULLOIS.

Pendant l'année 2009 nous avons nommé un nouvel examinateur de Tan en la personne de M. Aldrick FERNAUD de la région PACA.

Cette année et pour la deuxième fois la France a organisé le Championnat d'Europe des Griffons KORTHALS à Heudicourt en remplacement de la Belgique qui n'a pu l'organiser pour des raisons administratives. Les terrains ont été mis à disposition par Mr Gérard HOCQUET et toute l'équipe du Nord Pas De Calais coordonnée par Pierre DEBRET était chargée de l'organisation. Ce championnat d'Europe fut remporté par VLAD DES COTEAUX DE BIDOS le chien de M. François LOUPS il était conduit par Dominique GUILLON. VLAD est Champion d'Europe et La France remporte le titre également par équipe.

Le prix URBAIN FABRE 2009 est également remporté par VLAD DES COTEAUX DE BIDOS.

Lors de la saison d'été deux Field Trials sur perdrix naturelles ont été organisés à FONT ROMEU par M. Michel LAFONT. Les concours de LUZENAC et d'HOUTAUD ont tous deux été annulés.

Lors de la 9^{ème} éditions des trois jours en VANOISE organisés par Mme GALLET-LACHAISE, le trophée de la VANOISE a été remporté par AIRELLE la chienne de M. MAGNOL, conduite par Mr FAUSSURIER Bernard.

Les spéciales d'automne ont remporté un grand succès de part le nombre de participants plutôt nombreux notamment à BERNY, BEAUMONT LE ROGER ou à ESCOURCE où 55 griffons étaient présentés répartis en cinq concours solo et deux concours couple.

Le Challenge Yves DANCLA fut remporté par AMBRE DES FORÊTS DE GASCOGNE la femelle de Mr TONIN conduite par Mr Laurent VEYSSIERE. Cette chienne fut également sélectionnée dans l'équipe de France qui participait au Championnat du Monde à THESSALONIQUE en Grèce.

AMBRE y réalisera une prestation plus qu'honorable elle se classe les deux jours, le 1^{er} à l'EXC et le 2^{ème} au TB.

Lors des deux Open de France au printemps dans l'Oise et au Porge en Gironde en automne plusieurs griffons se sont illustrés. Lors de ces journées il y avait chaque jour un griffon au barrage, au printemps VLAD DES COTEAUX DE BIDOS conduit par Dominique GUILLON et URUS DU MOULIN DE LEUVILLE conduit par Bernard MOULIN et AIRELLE conduite par Bernard FAUSSURIER. En automne le 1^{er} jour CANAILLE DES HAUTS CHÊNES DU PERCHE conduit par Mr BOITEAUVILLE et le 2^{ème} jour BAYA DE LA FORÊT DU BRACA conduite par Mr PRESSAC.

La Poule KORTHALS a été organisée pour la deuxième fois par la délégation Normandie dans une excellente ambiance et une parfaite organisation sous la conduite de Paul JOURDAIN, Gilbert GAULTIER et toute la famille LEGOUIX. Le 1^{er} jour consacré aux Bécassines le 2^{ème} la Poule KORTHALS et le Derby des jeunes puis le 3^{ème} jour une spéciale Bécasses. Le vainqueur de la Poule KORTHALS 2009 fut BALTO DES PLAINES DU MARE A L'EAU appartenant et conduit par Mr José HARO qui remporte le CACIT et la RCACIT a été attribuée à CHANCE conduite par Mr COMMUNAL et appartenant à Mr VENOU.

En ce qui concerne les concours Bécasses cette année 2009 fut marquée par une domination des griffons KORTHALS unanimement reconnue par tous les spécialistes puisqu'au classement de la Clochette d'Or nous trouvons huit griffons aux 8 premières places avec très peu d'écart pour les 1^{ers}.

Les conducteurs des ces griffons étaient Mrs PRESSAC, GUILLON, MASSELIN et BERTRAND. UDERZO DE LA FORÊT DU BRACA le dernier jour prit un léger avantage sur sa rivale AURA DES LANDES DE PLOUE et remporte la Clochette d'Or

pour la troisième fois sous la conduite de M. PRESSAC, ce qui lui permet également de remporter le titre de Champion de Race 2009.

Le trophée Bécasse du Club du Griffon est gagné par AURA DES LANDES DE PLOUE la griffonne de Mr Michel LE BRIZE conduite par Dominique GUILLON.

Lors de cette année 2009 ont été homologués :

14 CH Automne, 5 CH Printemps, 2 CH Gibier Sauvage, 1 CH Travail et 1 CHT International et 25 Titres de Trialers

Et pour terminer le prix URBAIN FABRE 2010 est remporté par ANABELLE DU REPERE DES BRIGANDS produite par Mr BRUN, appartenant et conduite par Mr Bernard FAUSSURIER.

Commission d'Elevage : Mr GALLET LACHAISE

Déclarations de saillies : pour la période du 9/05/2009 au 1^{er} janvier 2010 :

59 portées – 415 chiots déclarés soit une moyenne de 7 chiots par portée.

Ces statistiques donnent 4 à 5 portées par mois. La moyenne des naissances annuelles déclarées à la S.C.C. oscille autour de 1 200 naissances par an mais seules 30% des portées sont contrôlées par le Club en matière de qualités des géniteurs (dysplasie, test ADN, TAN, cotation).

Cotations : 63 dossiers validés par le Club ont été adressés à la S.C.C.

Dysplasies coxo-fémorale : les contrôles des radios ressortent à : 101 sujets exempts de dysplasie (A) et 35 sujets évalués B pour la période allant du 16 juillet 2009 au 9 juin 2010.

Tests ADN : ils sont effectués par la plupart des Griffonniers qui doivent porter une attention toute particulière en autorisant le laboratoire ANTAGENE à diffuser le résultat de ces tests afin que les contrôles de filiation puissent se réaliser facilement. Il est recommandé aux propriétaires de lices et d'étalons qui n'auraient pas donné cet accord de remplir le document du laboratoire ANTAGENE autorisant la diffusion des résultats de leur griffon KORTHALS.

Homologations – cotations : lors de la constitution des dossiers d'homologation des titres de champion nationaux et de Trialer, cela entraîne souvent un changement de cotation qu'il est nécessaire de demander en utilisant la fiche cotation téléchargeable sur le site (ou dans le bulletin n° 154).

Merci à tous les griffonniers pour leur grande disponibilité et leur écoute pour m'adresser les documents indispensables pour l'instruction de ces dossiers.

Communication sur les tests génétiques :

Dr DEBRET

Le Dr DEBRET prend la parole pour (re)donner, schémas et graphiques à l'appui, son point de vue de vétérinaire sur le test "K" qui fait l'objet de polémique depuis plusieurs mois au sein du Club et qui met le trouble chez beaucoup de Griffonniers.

Court résumé de ses propos qui furent longs et détaillés :

"Le problème des chiens "tricolores" occupe un tout petit nombre de sujets de notre cheptel".

"Le gène "K" n'est pas révélateur de métissage".

"Les chiens porteur de l'allèle "ky" ne peuvent donc être systématiquement considérés comme des métisses"

"Ce test ne doit être qu'un outil pour les éleveurs mais en aucun cas le premier critère de sélection".

"La sélection doit se faire comme elle s'est toujours faite, d'abord sur le travail et le phénotype et les juges de travail et de standard sont là pour cela".

"En aucun cas ce test ne doit devenir le critère premier de sélection"

Voir l'article du Dr DEBRET publié sur le sujet dans le bulletin officiel du club N°155 p. 24 et 25.

M. GUILLON demande quel est le but recherché par le club en demandant que les chiens soient testés ?

Le Dr DEBRET répond, que sur les avis du Professeur COUREAU et du Professeur DENIS, il s'agit d'obtenir une vue d'ensemble de notre cheptel sur ce sujet en faisant tester environ 30% de celui-ci pour avoir un état statistique valable. Actuellement au vu des résultats qui nous ont déjà été fournis par les propriétaires la proportion est d'environ 70% de "KB/KB" et 30% de "KB/ky". Compte tenu de cela, il n'est évidemment pas question de se priver du potentiel génétique que peuvent apporter ces 30% en les mariant judicieusement.

Le Pdt GALLET LACHAISE ajoute que cette demande est faite sur le principe du volontariat et n'a pour objet que d'apprécier de façon objective la proportion de sujet porteur de ce gène tricolore au sein de notre cheptel mais en aucun cas d'introduire ce critère dans notre grille de sélection ni, pour le club, d'en diffuser les résultats individuels de quelque manière que ce soit.

M. GUILLON ajoute que tous ces tests (Dysplasie, Filiation maintenant gène "K") sont onéreux pour les Griffonniers et qu'il lui semble plus judicieux que la sélection soit faite par les juges sur le terrain et sur les rings ce à quoi le Dr DEBRET répond qu'il est tout à fait d'accord sur ce principe.

QUESTIONS DIVERSES

Mr ARSAC demande, suite à certains mails et propos tenus sur un forum et mettant en cause les jugements, ce qui s'est passé lors de l'exposition de Grenoble (09/05/2010) Le Pdt GALLET LACHAISE prend la parole puisque c'est lui qui est directement mis en cause dans ces publications.

Avant de s'expliquer sur les propos tenus par un certain "LARACHER" (pseudo pour forum) envoyé comme "observateur" par Mr BAUMANN il lui paraît plus important de préciser qu'un Griffon Korthals a terminé sur la 3^{ème} marche du podium du B.I.S. plutôt que de colporter des propos calomnieux et infondés sur ses jugements et la présence de Mr BURATTO à cette exposition.

Concernant la présence de Mr BURATTO, le Pdt précise que c'est lui qui lui a demandé de venir jusqu'à Grenoble pour lui apporter son aide dans le cadre des démonstrations de chiens d'arrêts

En ce qui concerne les propos de M. "LARACHER" sur mes jugements en exposition, ils sont calomnieux et démontrent une méconnaissance de sa part des règlements en matière de standard de la race du Griffon Korthals.

M. GUILLON demande ce qu'il en est du Prix du Style Korthals (P.S.K.).

Le Président répond que le règlement a été revu et adopté par le Comité.

D.G. le règlement dit que participeront à ce prix les chiens qui ont obtenu un CACT durant les épreuves de Printemps, or il peut y avoir parmi les chiens ayant obtenu seulement un Exc. ou même un Très Bon des chiens ayant un style parfaitement Griffon.

Le Dr DEBRET explique que ce prix est très compliqué à mettre en œuvre, il y avait ce printemps seulement 2 spéciales Korthals avec chaque jour environ 50 parcours et l'idéal aurait été de le faire le soir de la seconde spéciale mais ce qui aurait fait "doublon" avec le barrage pour l'IT.

Il faut que ce prix soient organisés impérativement dans une spéciale et, avec seulement deux Spéciales ce printemps c'était pratiquement impossible à réaliser.

Mme ROCHEBEUF prend la parole pour expliquer que les Prix et Challenges 2009 seront cette année remis lors du banquet, car lorsqu'ils sont remis le dimanche soir à l'issue des résultats de la N.E. bien souvent il n'y a plus grand monde pour y assister et c'est bien dommage pour les récipiendaires.

Plus aucune question n'étant soulevée, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée close à 18h30.

Le Président indique une nouvelle fois à l'assemblée que les résultats des élections seront annoncés par M. Gilles MILOT, Président de la Commission des élections, dans cette même salle dès que le dépouillement des votes sera terminé.

C.R. approuvé à l'unanimité lors de la réunion du Comité du 18/09/2010 (Orléans)

